



ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 5:1 À 5:4 DE L'ACCORD¹

TONGA

La notification ci-après, datée du 28 juillet 2021, est distribuée à la demande de la délégation des Tonga.

1 LOI SUR LES ARMES ET LES MUNITIONS [CHAPITRE 7.01]

	Catégorie	Détails de la notification
1	Membre notifiant	Tonga
2	Titre de la nouvelle législation/procédure	Loi sur les armes et les munitions [chapitre 7.01]
3	Date de publication	29 novembre 1968
4	Date d'entrée en vigueur	29 novembre 1968
5	Adresse du site Web/ publication officielle de la nouvelle réglementation/ procédure	Arms and Ammunition Act (ago.gov.to)
6	Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?	<input type="checkbox"/> Oui. (Veuillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.) <input checked="" type="checkbox"/> Non.
7	Type de notification	<input checked="" type="checkbox"/> a) Nouvelle réglementation/procédure ² concernant les licences; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) <input type="checkbox"/> b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document: _____; (veuillez répondre aux questions n° 15 et 16)
8	Liste des produits soumis à licences	Munitions: balles, cartouches, douilles ou toute chose conçue ou adaptée pour être utilisée avec toute arme ou susceptible d'être utilisée avec toute arme, ou conçue ou adaptée pour contenir tout liquide, tout gaz ou toute autre substance nocive,

¹ Il est entendu que le Membre notifiant a également rempli ses obligations de notification au titre de l'article 1:4 a) et de l'article 8:2 b) concernant la loi/la réglementation/la procédure pertinente notifiée en remplissant le présent formulaire de manière complète et précise.

² Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

	Catégorie	Détails de la notification
		<p>à l'exclusion des harpons projetés par une arme dans le seul but de tuer des poissons.</p> <p>Arme: toute arme mortelle à canon quelle qu'elle soit, capable de tirer tout projectile, toute balle ou tout autre missile, ainsi que toute arme quelle qu'elle soit, conçue ou adaptée pour projeter tout liquide, tout gaz ou toute autre substance dangereuse pour les personnes; y compris tout composant d'une telle arme, et tout accessoire d'une telle arme conçu ou adapté pour réduire le bruit ou les éclairs provoqués par son tir, à l'exclusion des articles conçus ou adaptés dans le seul but de projeter des harpons pour la pêche.</p>
9	Nature du régime de licences	Automatique: <input type="checkbox"/> Non automatique: <input checked="" type="checkbox"/>
10	Objectif administratif/mesure appliquée	a) <input type="checkbox"/> Protection de la moralité publique b) <input type="checkbox"/> Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et préservation des végétaux; protection de l'environnement c) <input type="checkbox"/> Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché d) <input type="checkbox"/> Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses e) <input type="checkbox"/> Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (<i>CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.</i>) f) <input type="checkbox"/> Administration des contingents (y compris tarifaires) g) <input checked="" type="checkbox"/> Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale h) <input type="checkbox"/> Autre: _____ (veuillez préciser)
11	organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes	Ministère/autorité et département: Bureau du Ministre/Police des Tonga (Minister's Office/Tonga Police) Adresse: Tonga Police Headquarters, Maui Kisikisi Rd, Longolongo, Tongatapu, Tonga Site Web: n.d. Téléphone: (+676) 7401611 Courrier électronique: folola.vaikona@police.gov.to
12	Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions d'admissibilité	Ministère/autorité et département: Armurerie/Police des Tonga (Armoury/Tonga Police) Adresse: Tonga Police Training College, Maui Kisikisi Rd, Longolongo, Tongatapu, Tonga Site Web: n.d. Téléphone: (+676) 7401600 Courrier électronique: eliki.tomu@police.gov.to
13	Durée d'application prévue de la procédure de licences	En cours

	Catégorie	Détails de la notification
14	Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC	Cette loi porte abrogation de la Loi sur les armes et les munitions et vise à améliorer les dispositions relatives au contrôle de la possession, de la fabrication, de la vente, de la réparation, de l'entreposage, de l'importation et de l'exportation d'armes et de munitions.
15	Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)	<p>a) <input type="checkbox"/> Abrogation</p> <p>b) <input type="checkbox"/> Suspension</p> <p>c) <input type="checkbox"/> Modification d'aspects particuliers des procédures existantes:</p> <p><input type="checkbox"/> produits visés</p> <p><input type="checkbox"/> objectif administratif</p> <p><input type="checkbox"/> caractère automatique ou non automatique</p> <p><input type="checkbox"/> durée d'application de la procédure de licences</p> <p><input type="checkbox"/> modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur</p> <p><input type="checkbox"/> conditions de recevabilité des demandeurs</p> <p><input type="checkbox"/> point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité</p> <p><input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes</p> <p><input type="checkbox"/> documents requis (y compris le formulaire de demande)</p> <p><input type="checkbox"/> délai de présentation de la demande</p> <p><input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) délivrant les licences</p> <p><input type="checkbox"/> délai de délivrance d'une licence</p> <p><input type="checkbox"/> droit de licence/redevance administrative</p> <p><input type="checkbox"/> versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables</p> <p><input type="checkbox"/> droits/procédures de recours</p> <p><input type="checkbox"/> durée de validité de la licence</p> <p><input type="checkbox"/> autres conditions de la licence (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non-utilisation, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> prescriptions en matière de change</p> <p><input type="checkbox"/> autre: _____ (veuillez préciser)</p>
16	Veuillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)	

2 RÈGLEMENT SUR LES ARMES ET LES MUNITIONS [CHAPITRE 7.01.01]

	Catégorie	Détails de la notification
1	Membre notifiant	Tonga
2	Titre de la nouvelle législation/procédure	Règlement sur les armes et les munitions [chapitre 7.01.01]
3	Date de publication	28 février 1969
4	Date d'entrée en vigueur	28 février 1969
5	Adresse du site Web/ publication officielle de la nouvelle réglementation/ procédure	Arms and Ammunition Regulations (ago.gov.to)
6	Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?	<input type="checkbox"/> Oui. (Veuillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.) <input checked="" type="checkbox"/> Non.
7	Type de notification	<input checked="" type="checkbox"/> a) Nouvelle réglementation/procédure ³ concernant les licences; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) <input type="checkbox"/> b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document: _____; (veuillez répondre aux questions n° 15 et 16)
8	Liste des produits soumis à licences	Munitions: balles, cartouches, douilles ou toute chose conçue ou adaptée pour être utilisée avec toute arme ou susceptible d'être utilisée avec toute arme, ou conçue ou adaptée pour contenir tout liquide, tout gaz ou toute autre substance nocive, à l'exclusion des harpons projetés par une arme dans le seul but de tuer des poissons. Arme: toute arme mortelle à canon quelle qu'elle soit, capable de tirer tout projectile, toute balle ou tout autre missile, ainsi que toute arme quelle qu'elle soit, conçue ou adaptée pour projeter tout liquide, tout gaz ou toute autre substance dangereuse pour les personnes; y compris tout composant d'une telle arme, et tout accessoire d'une telle arme conçu ou adapté pour réduire le bruit ou les éclairs provoqués par son tir, à l'exclusion des articles conçus ou adaptés dans le seul but de projeter des harpons pour la pêche.
9	Nature du régime de licences	Automatique: <input type="checkbox"/> Non automatique: <input checked="" type="checkbox"/>
10	Objectif administratif/mesure appliquée	a) <input type="checkbox"/> Protection de la moralité publique b) <input type="checkbox"/> Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et préservation des végétaux; protection de l'environnement c) <input type="checkbox"/> Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché d) <input type="checkbox"/> Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses

³ Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

	Catégorie	Détails de la notification
		e) <input type="checkbox"/> Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (<i>CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.</i>) f) <input type="checkbox"/> Administration des contingents (y compris tarifaires) g) <input checked="" type="checkbox"/> Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale h) <input type="checkbox"/> Autre: _____ (<i>veuillez préciser</i>)
11	organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes	Ministère/autorité et département: Armurerie/Police des Tonga (Armoury/Tonga Police) Adresse: Tonga Police Training College, Maui Kisikisi Rd, Longolongo, Tongatapu, Tonga Site Web: n.d. Téléphone: (+676) 7401600 Courrier électronique: eliki.tomu@police.gov.to
12	Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions d'admissibilité	Ministère/autorité et département: Armurerie/Police des Tonga (Armoury/Tonga Police) Adresse: Tonga Police Training College, Maui Kisikisi Rd, Longolongo, Tongatapu, Tonga Site Web: n.d. Téléphone: (+676) 7401600 Courrier électronique: eliki.tomu@police.gov.to
13	Durée d'application prévue de la procédure de licences	En cours
14	Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC	Ce règlement ne porte que sur les licences pour l'utilisation, le port et l'importation d'armes et de munitions. Les personnes privées (qui ne sont pas des revendeurs agréés) doivent obtenir la licence requise pour pouvoir retirer des armes ou des munitions des douanes.
15	Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)	a) <input type="checkbox"/> Abrogation b) <input type="checkbox"/> Suspension c) <input type="checkbox"/> Modification d'aspects particuliers des procédures existantes: <input type="checkbox"/> produits visés <input type="checkbox"/> objectif administratif <input type="checkbox"/> caractère automatique ou non automatique <input type="checkbox"/> durée d'application de la procédure de licences <input type="checkbox"/> modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur <input type="checkbox"/> conditions de recevabilité des demandeurs <input type="checkbox"/> point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité <input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes <input type="checkbox"/> documents requis (y compris le formulaire de demande) <input type="checkbox"/> délai de présentation de la demande <input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) délivrant les licences <input type="checkbox"/> délai de délivrance d'une licence

	Catégorie	Détails de la notification
		<input type="checkbox"/> droit de licence/redevance administrative <input type="checkbox"/> versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables <input type="checkbox"/> droits/procédures de recours <input type="checkbox"/> durée de validité de la licence <input type="checkbox"/> autres conditions de la licence (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non-utilisation, etc.) <input type="checkbox"/> prescriptions en matière de change <input type="checkbox"/> autre: _____ (veuillez préciser)
16	Veillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)	
